

**Enfants placés, déplacés,  
replacés : parcours en  
protection de l'enfance**

## Collection « Pratiques du champ social »

sous la direction de Philippe Pitaud  
et Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

L'évolution et les transformations du champ social et médico-social au cours des dernières décennies ont introduit un ensemble diversifié de paramètres et de données nouvelles, parfois contradictoires, qui ont modifié le cadre général d'intervention ainsi que le jeu des acteurs en présence.

Le processus de décentralisation et ses conséquences n'ont fait qu'accentuer la nécessité pour les intervenants sociaux et médico-sociaux, mais également pour les décideurs et les techniciens qui les entourent, de se doter d'outils permettant de comprendre les mécanismes du champ social et médico-social ; ceci afin de rendre leurs pratiques et leurs décisions plus efficaces. Cette nouvelle collection vise à fournir des éléments de connaissance et d'interprétation de la réalité sociale et médico-sociale, tout en explorant les champs du possible, à travers des ouvrages courts, synthétiques, réalisés par des praticiens-chercheurs soucieux avant toute chose de renvoyer vers la société civile les effets induits de leur engagement et de leur réflexion.

Retrouvez tous les titres parus sur  
**[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)**

Émilie Potin

**Enfants placés, déplacés,  
replacés : parcours en  
protection de l'enfance**

Préface de Catherine Rollet

Pratiques du champ social

**é**re**s**  
éditions

Les témoignages recueillis sont anonymes. Les noms des personnages qui sont mis en scène dans chacun des récits de placement sont fictifs. Les localités ne sont pas désignées.

Afin de rendre plus intelligible le rôle social de chacune des personnes des récits présentés dans la deuxième partie, nous avons attribué aux parents d'origine et à l'enfant le même patronyme même s'ils ne possèdent pas ou plus le même nom.

Chacun des parcours de placement comporte plusieurs parties distinctes : la présentation des personnes enquêtées et le contexte des entretiens, la présentation synthétique du parcours et l'approche thématique des récits.

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Illustration de couverture :  
Laurent Vanhelle ©

Version PDF © Éditions érès 2014  
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-3471-7  
Première édition © Éditions érès 2012  
33, avenue Marcel-Dassault  
31500 Toulouse  
**[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)**

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

# Table des matières

PRÉFACE, Catherine Rollet .....	9
INTRODUCTION.....	13
<b>I. L'émergence de la protection de l'enfance, son fonctionnement, ses logiques de prise en charges et ses bénéficiaires</b>	
ÉLÉMENTS D'HISTOIRE ET DE DÉFINITIONS .....	19
De l'enfant abandonné, « sans famille »... (du XVII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle).....	20
... à l'enfant maltraité donc à assister (à partir de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle).....	26
Des enfants à protéger, définitions.....	36
PARCOURS ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE JUSQU'AU PLACEMENT.....	41
Les démarches en amont du placement : informer et/ou signaler ? .....	41
Le signalement et le traitement judiciaires .....	44
Mesures de placement et statuts des enfants.....	47
De la décision à la gestion du placement.....	49
DES ENFANTS EN DANGER DANS DES FAMILLES EN DANGER .....	51
Caractéristiques du milieu d'origine de l'enfant.....	51
La pauvreté : une donnée peu visible.....	55
Les dépenses de l'ASE, une réponse à la pauvreté ?.....	58
LE PARCOURS DE PLACEMENT : DIMENSIONS ET PROCESSUS .....	61
L'étiquetage des dysfonctionnements et des acteurs familiaux .....	66
Le(s) déplacement(s) et la socialisation sous-jacente ...	72
Un changement total d'environnement .....	73
La discontinuité dans la prise en charge.....	76
Foyer ou famille d'accueil ?.....	79

## **II. Placés, déplacés, replacés : des expériences de placement différenciées**

LES « ENFANTS PLACÉS » .....	91
Ceux qui trouvent une place qui les (r)assure.....	91
Astrid. Un présent qui permet de construire .....	92
Joris. L'énergie d'un premier accueil.	
La volonté que ce soit un enfant comme les autres .....	102
David. Entre adoption sociale et adoption légale.....	112
La construction d'une « parenté d'accueil ».....	118
La question de la famille, des familles .....	119
Des liens qui existent mais qui ne peuvent pas se nommer .....	123
LES « ENFANTS DÉPLACÉS » .....	127
Ceux qui se déplacent à la recherche de l'improbable .	127
Anna. La stabilité bousculée par un déplacement.....	128
Gildas. Neuf ans de placement et six lieux d'accueil.....	141
Noémie. La spontanéité des liens familiaux contre les obligations administratives du placement .....	150
La faiblesse des supports construits et offerts .....	158
Des enfants isolés.....	159
Des placements qui protègent mal de la précarité .....	161
LES « ENFANTS REPLACÉS » .....	167
Ceux qui vont et viennent et qui savent d'où ils viennent.....	167
Stéphane. Une double conduite.....	168
Marie. Apprendre à se regarder et à se détacher .....	178
Dylan. Une garde alternée entre le père et l'assistante familiale.....	188
La parentalité négociée : entre le modèle et l'acceptable .....	195
La négociation du début de mesure, une condition nécessaire .....	196
Se comprendre malgré des positions très différentes .....	197
CONCLUSION .....	203
BIBLIOGRAPHIE.....	209
LEXIQUE DES SIGLES.....	213
REMERCIEMENTS .....	215

*À Léo et à Gaspar*



## *Préface*

Dans ce livre attachant, Émilie Potin, docteur en sociologie, nous plonge dans un univers peu connu, celui des parcours d'enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance. Cette situation n'est pas rare en France puisque chaque année 140 000 enfants font l'objet d'une mesure de placement. Construit autour de récits recueillis auprès des familles d'origine, des familles d'accueil, des professionnels de l'enfance – juges, travailleurs sociaux –, et surtout des enfants et des adolescents concernés, cet ouvrage restitue la parole et la dignité de ceux qui sont l'objet de ces mesures. Il s'agit d'une version profondément retravaillée et théorisée de sa thèse de sociologie soutenue en 2009.

De façon très agréable, des vignettes aèrent le texte en focalisant l'attention sur quelques chiffres clés, sur une particularité organisationnelle, sur les personnages d'un récit... C'est un choix éditorial qui mérite d'être souligné.

Mais avant de présenter ces récits, l'auteur rappelle les principaux éléments de l'histoire de la protection de l'enfance. Sans remonter au Moyen Âge ou à l'Antiquité, Émilie Potin résume les grandes dates de ce qui va devenir au XX<sup>e</sup> siècle le service de l'Aide sociale de l'enfance : prise en charge des enfants abandonnés dès le XVII<sup>e</sup> siècle, organisation du recueil des enfants et catégorisation (décret de 1811), placement en nourrice, émergence de la notion de maltraitance (1889)... Au nom de l'intérêt de l'enfant, l'État s'arrogue le droit d'intervenir dans la sphère familiale en retirant au père maltraitant l'autorité paternelle.

Considéré comme une victime, l'enfant doit être protégé, mais il représente aussi un risque potentiel pour la société dont il faut se protéger : on voit toute l'ambivalence du concept même de protection de l'enfance en même temps qu'émerge la notion des droits de l'enfant. En 1912, est créé le tribunal pour enfants. L'ordonnance de 1945 pose les principes de la prévention et de l'éducation qui régiront le service jusqu'aux lois de décentralisation. Si le placement continue de s'imposer pour certains enfants, les professionnels cherchent beaucoup plus qu'autrefois à guérir le lien familial défaillant en travaillant la dimension psychorelationnelle. L'auteur décrit aussi minutieusement tout le processus conduisant au placement de l'enfant : de « l'information préoccupante » au signalement judiciaire et au prononcé de la mesure de placement par un juge ou par le président du conseil général. Ces développements constituent pour le lecteur un détour précieux pour comprendre en profondeur les récits qui suivent et qui forment le cœur du livre.

En privilégiant le récit de vie, l'auteur se situe dans un courant en plein développement en sociologie et plus généralement en sciences sociales, celui d'un regard qui n'est plus tourné exclusivement vers l'analyse macrosociologique des phénomènes de régulation sociale et des structures organisationnelles. Au contraire, en reconstituant, par l'analyse des dossiers individuels et par le recueil d'entretiens approfondis, la trame de la vie réelle et représentée des enfants sur une longue période, la sociologue prend la mesure de l'expérience vécue par l'enfant placé et sa famille, et donne aux personnes leur véritable dimension d'acteurs.

Chaque biographie est singulière, comme l'est la vie de chacun d'entre nous, mais des proximités, des ressemblances, des permanences, permettent à Émilie Potin d'associer certaines trajectoires et de construire ainsi une « typologie des parcours », autrement dit des « modèles ». Elle en repère trois : les enfants placés, les enfants déplacés et les enfants replacés. Les premiers, placés avant l'âge de 10 ans, ont connu un lieu de placement long : grâce à cette continuité, ils ont pu vivre positivement leur placement et se construire une parenté d'accueil. Les « déplacés », au contraire, ont connu plusieurs lieux d'accueil, qu'ils n'ont pas pu investir ; ils ont en quelque sorte perdu leur place. Dans le troisième modèle enfin, les enfants replacés ont connu une succession de placements et de retours au domicile familial. Inscrit dans la continuité familiale, l'en-

fant est l'un des acteurs d'un « jeu à trois où enfant, parent(s) et professionnel(s) se reconnaissent un rôle, une place ».

Cette construction théorique est le résultat de l'étude de 350 dossiers d'enfants de l'ASE et du traitement de 38 entretiens réalisés auprès d'enfants, de parents et de professionnels. Grâce à de patientes lectures et relectures de ces entretiens, l'auteur a réussi à saisir ces figures du placement dont témoignent plus précisément les histoires de Stéphane, d'Anna, d'Astrid, de Joris... On voit dans les récits et dans l'analyse qui en est faite, la complexité des trajectoires. Malgré la dispersion de sa fratrie dans plusieurs familles d'accueil et la violence de son propre placement, Astrid a eu la chance d'être confiée à une famille dont c'était le premier accueil. Surmontant les difficultés de départ et soutenue par sa famille d'accueil, Astrid a suivi une scolarité en « maison familiale » qui l'a conduite jusqu'au bac. Elle est très intégrée dans sa famille adoptive mais elle garde aussi des contacts avec sa famille d'origine. Cette histoire montre des services sociaux assez lointains et fermés aux demandes répétées de la famille d'accueil de réunir les frères et sœurs.

Chaque histoire est émouvante, sur fond de pauvreté, de violence, de difficulté à exprimer son expérience surtout si l'on est petit, mais aussi de confiance retrouvée, d'investissement dans les études, dans les projets pour l'avenir. À la déconstruction, ou même à la destruction (l'histoire des serins de la famille d'accueil de Joris) de la prime identité succède la reconstruction de son identité, de ses liens avec autrui. Cette reconstruction peut aller même jusqu'à l'adoption par la famille d'accueil. L'ambiguïté est tout de même présente car les services sociaux évitent de parler de parenté d'accueil, ils préfèrent le néologisme de parentalité. Ne pas pouvoir mettre des mots sur les relations qu'ils ont avec leur famille d'accueil constitue une source de souffrance pour les enfants.

Les autres trajectoires ne connaissent pas cette continuité dans le placement, d'où la difficulté de reconstruire quelque chose. Leur vie est dispersée, le fil manque pour tisser le tissu de leur vie. Pour des raisons diverses, des enfants comme Anna, Gildas et Noémie ont changé brutalement de famille d'accueil. L'engrenage du manque d'investissement dans les liens sociaux et dans le travail scolaire produit des formes d'insécurité, voire de désaffiliation. L'auteur montre bien les différentes configurations sociales conduisant à ces situations de précarité psychologique et sociale, soit le premier placement

est un échec engendrant une suite d'échecs successifs, soit la multiplication des placements répond à une logique administrative dans laquelle le bien-être de l'enfant semble un objectif assez lointain.

Autre modèle, celui d'une multiplicité de placements mais cette fois-ci avec retour périodique dans la famille d'origine. Faut-il, pour certains jeunes, parler de résilience, de cette incroyable capacité de l'être humain à réunir, à rassembler les morceaux épars de sa vie pour créer ce sentiment intérieur d'être un, d'avoir un chez soi, qui reste alors celui de la famille d'origine ? Les mesures paraissent davantage avoir été négociées, acceptées, elles ne sont pas perçues comme imposées arbitrairement. D'autres enfants vivent moins bien ce faible attachement aux familles d'accueil et ces relations ambivalentes avec leurs parents, ils gèrent mal ces incertitudes.

On lira ces histoires de vie avec son cœur et sa raison ; on admirera cette faculté de l'auteur à proposer une analyse fine des moments, des lieux, des mots pour dire ou ne pas dire ce que fut l'expérience vécue par ces enfants et leur famille. Des êtres de chair et de sang, des êtres qui réfléchissent, essayent de maîtriser leur vie. S'ils rencontrent dans leur parcours, des professionnels à l'écoute, des familles accueillantes, des parents qui peuvent constituer des points de repère, alors ils peuvent espérer un avenir adulte comme celui de leurs pairs. Si ces soutiens viennent à manquer, leur parcours restera marqué par l'errance, le chaos, faute d'ancrage territorial et temporel. Ce livre vient à point pour enrichir toutes les études récentes sur les identités et les territoires dont les sociologues et les démographes ne cessent de souligner la diversité et la richesse.

Catherine Rollet,  
historienne et démographe,  
professeur émérite à l'université  
de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

## Introduction

Pourquoi s'intéresser aux parcours des enfants placés ? Il existe nombre d'ouvrages sur le placement et une littérature importante sur l'enfance en souffrance. Mais peu d'entre eux nous restituent le cheminement du placement et les modalités réelles de la protection. La mesure de placement vise présentement à protéger l'enfant d'une situation de (risque de) danger. Mais comment la société protège-t-elle les enfants placés ? Comment les assure-t-elle contre les risques sociaux ?

Environ 140 000 enfants connaissent une mesure de placement en France<sup>1</sup>. Pour rendre compte de ce que ces enfants vivent dans le placement et des expériences sociales qu'ils construisent, j'ai choisi de m'intéresser aux parcours de placement dans leurs dimensions collective et individuelle, physique et sociale, institutionnelle et familiale.

L'enjeu du placement est de passer d'une situation de (risque de) danger à une situation sécurisée à partir d'une mesure de protection obligeant un déplacement. En offrant

---

1. « Fin 2008, 141 600 enfants sont accueillis à l'ASE. La plupart d'entre eux ont été spécifiquement confiés à l'ASE à la suite de mesures de placement, administratives ou judiciaires (122 400, soit 86 % des enfants accueillis) ; les autres ont été placés directement par le juge (19 200), l'ASE assurant uniquement le financement du placement. » G. Bailleau, F. Trespeux, « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2008 », DREES, *Études et résultats*, n° 700, août 2009, p. 7.

des conditions d'évolution favorables (en regard des normes sociales) à ses jeunes membres et à ses futurs citoyens, l'État cherche non seulement à protéger les enfants visés nominativement par les mesures de placement, mais également à maintenir l'ordre social.

Ce qui constitue une expérience commune balisée par l'institution constitue également une expérience singulière. Il s'agit de comprendre pourquoi Joris ne s'inscrit plus que dans sa famille d'accueil ; pourquoi Anna, après neuf années passées dans la même famille d'accueil, a été déplacée ; pourquoi Stéphane a connu cinq lieux d'accueil différents et quatre retours au domicile parental... Il s'agit d'appréhender ce que produit le placement comme parcours de prise en charge et ses conséquences.

Pour comprendre le parcours de l'enfant placé, il faut regarder au-delà de l'institution et de ses logiques. L'enfant placé ne peut pas être appréhendé uniquement au travers de ce statut donné au moment où la décision de placement est prise. Il nous faut regarder l'enfant comme un individu diachronique (inscrit dans un parcours qui a un passé, un présent et un futur) et pluriel. Les deux dynamiques que le parcours de placement mobilise sont : la dynamique des déplacements (dans le temps et dans l'espace) et la dynamique sociale (avec l'abandon et la construction de liens dans les différents espaces sociaux auxquels l'enfant participe ou a participé ou essaie de participer : famille d'origine, lieu d'accueil, scolarité, activités sociales, etc.). Il y a l'expérience sociale des déplacements et ses logiques communes et les expériences subjectives des individus à replacer dans toutes leurs dimensions. Le parcours de placement sera approché en ouvrant les portes de l'institution avec une mise en perspective des dynamiques des groupes sociaux auxquels l'enfant participe ou a participé.

#### LES DEUX PHASES DE L'ENQUÊTE

- Examen de 350 dossiers de l'Aide sociale à l'enfance (soit le sixième des dossiers en cours de prise en charge au début de l'enquête, et des dossiers « radiés » au cours de l'année précédente au sein du département étudié).
- Reconstitution de 18 trajectoires de placement à partir d'entretiens auprès de 48 acteurs (jeunes, parents et professionnels du champ de la protection de l'enfance).

La reconstitution des parcours s'appuie sur deux sources de matériaux : des dossiers d'enfants placés et des récits croisés de placement<sup>2</sup>. La dimension biographique des parcours vient éclairer des éléments d'analyse quantitative recueillis sur la base de l'examen des dossiers d'enfants confiés. Il s'agit, en premier lieu, de poser les caractéristiques générales des parcours afin de pouvoir, par la suite, réduire le champ d'investigation à quelques situations. François Laplantine<sup>3</sup> utilise la métaphore de la photographie pour décrire la démarche d'enquête. Du gros plan aux portraits, je vais tenter de guider le lecteur des traits communs et génériques que permet de saisir l'analyse quantitative à la nuance de l'analyse qualitative. Les angles de vue, en termes à la fois d'indicateurs choisis mais également d'acteurs qui racontent ou sont racontés permettront de décrire de manière sensible le parcours et l'expérience des acteurs qui connaissent des mesures de placement.

Plutôt que d'avoir une dimension illustrative, les récits constituent le cœur de l'ouvrage, c'est-à-dire que dans leur dimension descriptive des expériences des acteurs, ils offrent par eux-mêmes la matière nécessaire pour que le lecteur puisse comprendre ce qui s'opère dans les parcours de placement. Ces récits ont des noms et des prénoms, ils sont des histoires de jeunes filles et de jeunes garçons, d'hommes et de femmes qui ont raconté ou qui ont été raconté(e)s par leurs proches. Leur originalité réside dans le croisement des points de vue sur le placement mais également dans la dynamique des parcours qu'ils mettent en scène (parcours familial, parcours d'accueil, parcours professionnel, parcours d'enfant placé...) qui concourent tous au parcours de placement. Joris, Anna, Stéphane, Astrid... ont prêté leurs voix et leurs expériences pour rendre compte de la manière dont sont construits les parcours en protection de l'enfance. Ces témoignages sont leurs histoires individuelles mais également des éléments de l'histoire et de la mémoire de l'Aide sociale à l'enfance.

---

2. Cet ouvrage reprend pour partie les éléments de mon travail de doctorat. É. Potin, *Enfants en danger. Enfants protégés. Enfants sécurisés ? Parcours de (dé)placement(s) à l'Aide sociale à l'enfance*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de A. Gautier, Brest, UEB, UBO, 2009.

3. F. Laplantine, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996.

Cet ouvrage invite à prendre la mesure de la diversité des expériences de placement. Il ne s'agit aucunement d'édicter de « bonnes » ou de « mauvaises » pratiques dans le champ de la protection de l'enfance. Simplement de mieux connaître ce qui se joue à l'intérieur des prises en charge dans le cadre des placements. En regardant de près ces parcours, j'invite le lecteur à oublier les représentations habituelles du placement – représentations sociales qui sont souvent à son désavantage – en plongeant dans la complexité des configurations familiales et institutionnelles. Plutôt que de découper la réalité de manière binaire en blanc et en noir, j'ai tenté de la reconstruire au travers de toutes les nuances de gris, dans toute sa complexité. Le sociologue n'est pas un prophète. S'il est prophète, il n'est plus sociologue. Il n'apporte pas des réponses mais éclaire une réalité à partir de son point de vue et avec ses outils. Il montre des logiques d'action, des causes et des conséquences. Il sortirait de son rôle en donnant la marche à suivre. Aux autres, aux politiques notamment, de se saisir des analyses du sociologue pour essayer d'inventer, d'avancer. « Si le sociologue a un rôle, ce serait plutôt de donner des armes que de donner des leçons<sup>4</sup>. » La connaissance est une arme. Mieux connaître pour comprendre, mieux comprendre pour agir. Il s'agit de mieux comprendre comment certains enfants peuvent être assurés par cette mesure de protection alors que pour d'autres elle n'offre pas le filet social dont ils ont besoin.

L'ouvrage est construit en deux parties. En premier lieu, les interrogations porteront sur le contexte historique, institutionnel et organisationnel de production du système actuel et sur les logiques de prises en charge en termes de bénéficiaires et de parcours. Ensuite, à partir des récits croisés, trois idéaux-types de parcours – les « enfants placés », les « enfants déplacés », les « enfants replacés » – seront exposés. Ceux-ci dessinent à la fois des expériences communes et des questions sociales d'importance sur la parenté, l'insécurité et le partage de la parentalité.

---

4. P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 95.

# I

*L'émergence  
de la protection de l'enfance,  
son fonctionnement,  
ses logiques de prise en charge  
et ses bénéficiaires*

Les parcours de placement se construisent dans un cadre contraignant et structurant. L'histoire, l'organisation du système, les évolutions législatives constituent la toile dans laquelle les acteurs et les parcours s'inscrivent.

Dans un premier temps, nous invitons le lecteur à prendre la mesure de ce cadre en présentant quelques éléments sur l'histoire de la protection de l'enfance, sur son organisation et ses parcours formels, et sur la population bénéficiaire.

## *Éléments d'histoire et de définitions*

Le placement n'est pas un dispositif récent. Il existe depuis plusieurs siècles. Placement en nourrice, placement familial, placement en établissement... L'enfant qu'on dit aujourd'hui « en danger » n'a pas toujours été qualifié de cette manière. On a parlé à un moment plutôt d'enfant abandonné, d'enfant assisté, d'enfant maltraité... Ces qualificatifs ne traduisent pas seulement la situation vécue par l'enfant, ils permettent de percevoir l'angle de vue, le regard historique porté (et fidèle à l'air d'un temps) sur l'enfant et son environnement familial. « En fait, chaque époque produit ses formes d'attachement, mais aussi de rejet, élabore sa culture, sa "puériculture"<sup>1</sup>. » Ce contexte historique est le terreau à partir duquel prennent place les pratiques et les expériences que nous allons décrire. « L'historicité de l'objet est le principe de réalité de la sociologie. Le sociologue ne reste sociologue que dans la mesure où il est sans cesse rappelé à l'ordre historique<sup>2</sup>. » Les acteurs, même s'ils ne sont pas porteurs de l'ensemble des faits historiques qui les précèdent, en sont les héritiers.

---

1. C. Rollet-Echalier, *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, INED/PUF, 1990, p. 7.

2. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppe-rien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

## De l'enfant abandonné, « sans famille »... (du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)

Trois préoccupations principales conduisent la prise en charge des enfants abandonnés : une préoccupation morale et philanthropique où il s'agit de venir en aide à l'enfant en le munissant notamment de droits propres et en distinguant son intérêt de celui de sa famille ; une préoccupation démographique liée au taux de mortalité infantile important ; une préoccupation économique où à l'heure de la révolution industrielle et de l'exode rural, une main-d'œuvre bon marché pour le milieu rural est recherchée.

Les premières mobilisations autour de l'enfance concernent les enfants « sans famille ». À cette époque, les abandons se multiplient. Alors que Paris compte 3 000 abandons en 1640, la ville en dénombre près de six fois plus à peine un siècle plus tard (17 000 en 1710)<sup>3</sup>. « Qu'est-ce qui pouvait bien pousser les parents à ces abandons ? Avant tout, la misère. Dès que le prix des céréales augmentait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nombre d'enfants trouvés suivait le mouvement – d'où l'on peut déduire que la hausse du coût de la vie contraignait de nombreux parents à alléger leur foyer d'un enfant ou de deux<sup>4</sup>. » L'abandon d'enfant est une pratique courante qui se poursuit pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Saint Vincent de Paul organise et développe le placement familial. En 1638, il fonde, à Paris, l'Œuvre des enfants trouvés. Il s'agit de donner à l'enfant abandonné des conditions d'existence qui le reconnaissent comme un ayant droit de vie. Le placement est vital pour l'enfant. La famille est l'environnement qui convient à l'enfant ; s'il n'en a plus, on lui en procure une nouvelle. Il s'agit de « donner une famille, un père, une mère, des frères et des sœurs, un chez-soi... à l'enfant que l'abandon a placé dans des conditions socialement anormales<sup>5</sup> ».

La Révolution française affirme le principe selon lequel la société se doit d'intervenir auprès des plus démunis. Les enfants abandonnés ne sont plus seulement protégés par la charité chrétienne... Un sursaut politique et citoyen impose à la nouvelle

3. J.-P. Rosenczveig, *Le dispositif français de protection de l'enfance*, Paris, Éditions Jeunesse et droit, 2005, p. 636.

4. E. Shorter, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 216.

5. J. Dehaussy, *L'assistance publique à l'enfance. Les enfants abandonnés*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1951, p. 185.